

Neuchâtel, le 10 août 2022

A Neuchâtel, la nuit des Perséides aura lieu jeudi soir

Elle devait avoir lieu ce vendredi ou être avancée d'un jour : c'est finalement bien ce jeudi 11 août que la nuit des Perséides se déroulera dès la nuit tombée en ville de Neuchâtel. L'éclairage public restera éteint dans plusieurs quartiers et dans divers secteurs du bord du lac. L'occasion de contempler le spectacle enchanteur de la pluie d'étoiles filantes tout en contribuant symboliquement à réduire la pollution lumineuse. Une réduction à long terme de l'éclairage public va d'ailleurs débuter par étapes à partir de la semaine prochaine.

Comme l'a annoncé Viteos le 2 août dernier, les villes du canton de Neuchâtel participent au projet Perséides. Globalement, ce sont près de 500 communes qui ont été conviées à éteindre tout ou partie de leur éclairage public pour admirer la plus belle pluie d'étoiles de l'année. L'occasion de sensibiliser le public à la pollution lumineuse et son impact sur le monde vivant, mais aussi sur les économies d'énergie.

Descente de Chaumont après minuit

A Neuchâtel, un léger risque de couverture nuageuse en fin de semaine et quelques manifestations publiques illuminées prévues vendredi ont convaincu les autorités de faire nuit noire la veille, c'est à dire la nuit de jeudi à vendredi. Les lumières resteront donc éteintes le 11 août en divers lieux de la ville, à commencer par le bord du lac entre le quai Max-Petitpierre jusqu'aux Bains des Dames, et du Nid-du-Crô jusqu'à Monruz, ainsi que la frange sud des Jeunes-Rives. Les secteurs de Pierre-à-Bot, Chaumont et Valangin sont aussi concernés, de même que la partie nord de Peseux et Corcelles-Cormondrèche.

Pour qui voudrait profiter de l'incroyable féerie des astéroïdes en mouvement, Chaumont fera partie des plus beaux points de vue sur le ciel. La Ville offre d'ailleurs une descente supplémentaire du funiculaire jusqu'à La Coudre à minuit un quart, dans une cabine dûment éteinte... Correspondance assurée avec le bus 107 en direction de la gare !

Réduction de l'éclairage dès la semaine prochaine

La Ville de Neuchâtel a aussi empoigné la question de manière plus globale. Le 9 mai dernier, le Conseil général a adopté à l'unanimité la proposition de réduire fortement l'éclairage public en ne gardant que celui nécessaire aux activités nocturnes. Avec deux arguments forts, l'impact sur la santé humaine et animale mais aussi les économies d'énergie, un argument qui prend toute son importance avec la menace de black-out en Suisse.

« *L'éclairage public constitue près d'un tiers de la consommation électrique globale de l'administration communale, sa diminution constitue donc un enjeu majeur en termes d'économies d'énergie* », relève le conseiller communal Mauro Moruzzi, en charge des infrastructures et de l'énergie. L'occasion d'étendre les principes déjà appliqués à Corcelles-Cormondrèche, Valangin et Chaumont sur l'ensemble du territoire communal de Neuchâtel.

Comme prévu dans le rapport présenté au Conseil général, la Ville mettra en œuvre par étape les phases-test pour l'extinction entre 1h et 5h. Les programmations des premières rues seront effectuées dès la semaine prochaine en commençant par le secteur de Pierre-à-Bot et des Cadolles.

Plus d'informations sur le sujet : www.neuchatelville.ch/fr/pollution-lumineuse

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Mauro Moruzzi, conseiller communal en charge du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, 032 717 76 02

Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement et au développement durable, 032 717 76 75